



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE

Région et Département de la Guadeloupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

3^{ème} séance de l'année
Mercredi 2 juin 2021
En visioconférence

Sous la Présidence
de Monsieur Harry DURIMEL
Maire de la Ville de Pointe-à-Pitre

Convocation adressée aux élus
Le 27 mai 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

PRESENTS

Harry DURIMEL
Tania GALVANI
François PELLECUIER
Corinne DIAKOK-EDINVAL
Henri ANGELIQUE
Cécile BOUCAUD
Philippe RIBERE
Marie-Hélène SALOMON
Jimmy LOUIS
Rosette BONNETO
Georges BREDENT
Dominique DOLMARE
Yann NANETTE
Badi FADDOUL
Marie-Andrée MANDIL

PRESENTS

Alain SOREZE
Madly PAULIN-GARGAR
Myriam LACROSSE
Bruno FANFANT
Michèle ROBIN-CLERC
Jean-Marc SOUKAÏ
Alex AUCAGOS
Marie-Odile LOUIS-ALPHONSE
Sandra ENJARIC
Jean-Charles SAGET
Mehdi KEITA
Marie-Eugène TROBO-
THOMASEAU

ABSENTS

Danita LEBRERE
Jacques BANGOU
Evelyne DEMOCRITE
Claude BARFLEUR
Monique DECASTEL
Loïc MARTOL

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) 2021

RF
Guadeloupe

19 /2 juin 2021

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) 2021

Vu les dispositions du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L. 2312-1

Entendu le rapport du Maire, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE

Article 1 : De la transmission des dispositions arrêtées pour les Orientations budgétaires 2021, telles que figurant au document transmis aux élus du Conseil municipal lors de la convocation à la présente séance, et joint à la présente délibération.

Article 2 : De la discussion qui s'en est suivie.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-préfecture
le :
et publication ou notification
du :

Pointe-à-Pitre, le 2 juin 2021

Le Maire,

Harry DURIMEL



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/06/2021
971-219711207-AU_028_2021-AU